

# CSMTennis 2020/2021

## ÉCOLE DE LOISIRS ÉCOLE DE COMPÉTITION ÉCOLE ADULTES

### Conditions tarifaires et particulières

#### Tarifs et descriptions

FORMULE	CONDITIONS	CARACTERISTIQUES	TARIFS
<b>Mini Tennis</b>	Enfants né(e)s en 2015 et 2016 6 enfants par court, 1 enseignant	1 heure/semaine	<b>250 €</b>
<b>Formule 1H</b>	Enfants à partir de 7 ans	1 heure/semaine	<b>290 €</b>
<b>Formule 1H30</b>	Enfants à partir de 9/10 ans	1h30/semaine	<b>350 €</b>
<b>Formule 2H</b>	Enfants à partir de 9/10 ans	2 heures/ semaine:	<b>385 €</b>
<b>Adultes</b>	Joueurs et joueuses né(e)s avant 2002	1h30/semaine	<b>385 €</b>
	Maximum 6 joueurs par court, 1 enseignant	Possibilité de 2 fois 1h30 / semaine	<b>600 €</b>
<b>Entraînement Compétition</b>	Après accord des enseignants Maximum 6 joueurs par court, 1 enseignant	Par semaine: 2 fois 1h30 de tennis 1h30 de préparation physique offerte	<b>600 €</b>
<b>Mercredis de Folie</b>	Enfants à partir de 6 ans Tennis, Activités physiques Possibilité de sorties au parc Borély	3 formules :	
	Début des activités le matin à 9h	Journée : de 8h à 18h avec repas	<b>980 €</b>
	Fin des activités à 17h30	Matin : de 8h à 13h30 avec repas Après-midi : de 12h à 18h avec repas	<b>600 €</b> <b>660 €</b>
<b>Préparation Physique</b>	Adultes	1 h/semaine pendant 20 semaines	<b>100 €</b>

Début des cours : mercredi 09 septembre et samedi 12 septembre 2020

Journée de tests pour les nouveaux inscrits : mercredi 02 septembre 2020

Cours compétition et adultes à partir du lundi 14 septembre 2020

Fin des cours : samedi 26 juin 2020

## Conditions particulières

- ✚ Les tarifs de l'école de tennis intègrent le prix de la licence fédérale et sont basés sur 30 séances pour potentiellement 34 séances dispensées dans l'année. Les tarifs de la formule Préparation Physique sont eux basés sur 20 séances
- ✚ Inscription multiple : un tarif dégressif est appliqué pour les inscriptions multiples au sein d'une même famille de la façon suivante :
  - 2 inscriptions : remise de 10% sur le tarif le plus bas d'une inscription,
  - 3 inscriptions : remise de 20% sur le tarif le plus bas d'une inscription, 10% sur le tarif intermédiaire d'une inscription
  - 4 inscriptions et au-delà : remise de 20% sur les tarifs les plus bas de 2 inscriptions et au-delà, 10% sur le tarif intermédiaire d'une inscription.
- ✚ Pour être validée, toute inscription doit être accompagnée de son règlement. Possibilité d'un paiement échelonné
- ✚ Les chèques doivent être libellés au nom du CSMT.
- ✚ Remboursement des frais d'inscription : en cas de force majeure (déménagement, raisons médicales nécessitant une absence supérieure à 3 mois) et sur justificatif, les frais d'inscription pourront être remboursés au prorata temporis. Toutefois, tout trimestre commencé est dû dans son intégralité.
- ✚ Les membres de l'école de tennis du CSMT peuvent bénéficier d'un tarif privilégié pour l'abonnement tennis du complexe René Magnac sur présentation d'un justificatif, fourni par le CSMT.
- ✚ Les enfants comme les adultes doivent avoir satisfait à la visite médicale obligatoire les autorisant à pratiquer le tennis. Le certificat médical est à présenter au club puis à conserver par les familles.

## Protection des données personnelles

Avec l'entrée en vigueur du **Règlement général sur la protection des données (RGPD)** au niveau européen et **la loi du 20 juin 2018 sur la protection des données personnelles**, nous souhaitons en toute transparence vous informer que vos données personnelles (noms, prénoms, date de naissance, adresse mail et numéro de téléphone) seront stockées dans la base fédérale de la Fédération Française de Tennis notamment pour permettre l'envoi de l'attestation de licence et de vos classements mensualisés. Les informations portées sur le formulaire d'inscription au CSMT feront l'objet d'un traitement informatique et seront utilisées pour la communication de l'actualité du club, la gestion des membres, et l'organisation des activités et des compétitions.

Le traitement de données des licenciés du CSM Tennis de 15 ans et plus, telles que la captation, la conservation, l'utilisation et la diffusion par le CSMT pour sa communication interne et/ou externe dans la saison 2020/2021 de son image et/ou son nom/prénom sur tout type de support (notamment mais non limitativement sur tout type de support digital, tel que le site internet du club, etc, et/ou sur tout site de support papier, tel que des newsletters), ne pourra faire l'objet d'un droit d'opposition auprès du CSMT. Seules les raisons tenant à la situation particulière des licenciés le permettra.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet [www.csmtennis.fr](http://www.csmtennis.fr)

## Licence FFT

**La licence FFT permet** en tant qu'adhérent au CSM Tennis, club affilié à la FFT (référence : article 4 des statuts de la FFT):

- d'être assuré et donc protégé en France et à l'étranger (contrat d'assurance MMA entreprise N° 127.128.460 Resp civ et individuelle accident)
- de jouer dans un club au label fédéral (qualité de l'enseignement, des équipements, de l'information, de la vie associative),
- de participer à des compétitions homologuées, individuelles et par équipes.

**La licence FFT vous fait bénéficier d'un double avantage :**

- une période de réservation prioritaire pour le BNP Paribas Masters et pour les Internationaux de France à Roland-Garros (tarif préférentiel pour ce dernier).

**La licence 2020 est valide du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021**